

**Canada**  
**Ministère de la Défense Nationale**  
*02 sept. 2008 15h24 HE*

**Communiqué**

**Annonce d'un programme de reconnaissance pour les "vétérans atomiques"**

CALGARY, ALBERTA--(Marketwire - 2 sept. 2008) - L'honorable Peter Gordon MacKay, ministre de la Défense nationale et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, et l'honorable Greg Thompson, ministre des Anciens combattants, ont annoncé aujourd'hui l'établissement d'un programme de reconnaissance des services rendus par les anciens combattants qui ont participé aux essais nucléaires nucléaires.

*"Tous ceux et celles qui ont servi et qui servent leur pays méritent le respect, l'admiration et la gratitude de leurs concitoyens", a déclaré le ministre MacKay. "Le premier ministre Stephen Harper et notre gouvernement se sont engagés à assurer le bien-être de nos anciens combattants, et ils reconnaissent la valeur des services rendus par ceux qui ont participé aux essais d'armes nucléaires ou aux travaux de décontamination. Le programme reconnaîtra les services exceptionnels que ces personnes ont rendus à leur pays."*

Les anciens combattants et les civils des équipes scientifiques et techniques du ministère de la Défense nationale qui ont participé aux essais nucléaires et à la décontamination de Chalk River ont accompli leur devoir dans des circonstances exceptionnelles. En reconnaissance des services exceptionnels qu'ils ont rendus à la nation, ces Canadiens seront admissibles à un paiement à titre gracieux de 24 000 \$.

*"Le Programme de reconnaissance des vétérans atomiques témoigne une fois de plus de l'engagement de notre gouvernement envers les anciens combattants du Canada, a précisé le ministre Thompson. Grâce à ce programme, un groupe d'individus remarquables obtiendront enfin la toute la reconnaissance et le respect qu'ils méritent assurément."*

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la signature du traité d'interdiction des essais atmosphériques en 1963, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont réalisé de nombreux essais nucléaires à ciel ouvert aux Etats-Unis, en Australie et dans le Pacifique Sud pour développer et tester des armes nucléaires, et pour entraîner leurs soldats à affronter les effets de ces armes. Afin d'offrir à leur personnel des possibilités de formation à la guerre nucléaire et à la décontamination et d'acquérir une expertise dans ces domaines, les militaires canadiens ont cherché à participer à ces essais. A la même époque, des militaires canadiens ont été déployés pour aider à la décontamination d'urgence de la centrale nucléaire de Chalk River, suite à deux accidents graves de réacteur nucléaire survenus en 1952 et 1958. A Chalk River, les militaires canadiens ont mis à contribution l'expertise en décontamination qu'ils avaient acquise lors des essais d'armes nucléaires, et dans une certaine mesure, ces événements ont été perçus comme des occasions de parfaire leur expertise.

**Note aux rédacteurs en chef :** Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de reconnaissance des anciens combattants exposés aux effets nucléaires, consultez le site [http://www.forces.gc.ca/hr/centre/frgraph/home\\_f.asp](http://www.forces.gc.ca/hr/centre/frgraph/home_f.asp).

Si vous désirez des précisions sur le programme ou soumettre une demande, vous pouvez composer le 1-800-883-6094 ou envoyer un courriel à l'adresse [Atomique@forces.gc.ca](mailto:Atomique@forces.gc.ca) (français) ou [Atomic@forces.gc.ca](mailto:Atomic@forces.gc.ca) (anglais).

## **DOCUMENTATION**

### **PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES "VETERANS ATOMIQUES"**

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la signature du traité d'interdiction des essais atmosphériques en 1963, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont réalisé de nombreux essais nucléaires à ciel ouvert aux Etats-Unis, en Australie et dans le Pacifique Sud pour développer et tester des armes nucléaires, et pour entraîner leurs soldats à affronter les effets de ces armes. Afin d'offrir à leur personnel des possibilités de formation à la guerre nucléaire et à la décontamination et d'acquérir une expertise dans ces domaines, les autorités militaires du Canada ont cherché à participer à ces essais. A la même époque, des militaires canadiens ont été déployés pour aider à la décontamination d'urgence de la centrale nucléaire de Chalk River, suite à deux accidents graves de réacteur nucléaire survenus en 1952 et 1958. A Chalk River, les militaires canadiens ont mis à contribution l'expertise en décontamination qu'ils avaient acquise lors des essais d'armes nucléaires, et dans une certaine mesure, ces événements ont été perçus comme des occasions de parfaire leur expertise.

La nature et l'ampleur de la participation du Canada à ces activités nucléaires n'étaient pas appréciées pleinement avant tout récemment. En août 2006, M. Gordon O'Connor, ministre de la Défense nationale de l'époque, a commandé un rapport afin de déterminer l'étendue de la participation du Canada à ces essais. Un historien, M. John Clearwater, a été chargé de faire enquête sur le sujet, et en janvier 2007, il a publié ses conclusions dans un rapport intitulé *Atomic Veterans: A Report to the Minister of National Defence Regarding Canada's Participation in Allied Forces' Nuclear Weapons Trials and Decontamination Work*.

Dans son rapport, M. Clearwater identifie quelque 700 anciens militaires canadiens ayant participé à 29 essais d'armes nucléaires aux Etats-Unis et au Royaume-Uni entre 1946 et 1963. Ces essais visaient à simuler les conditions de combat attendues en situation de guerre nucléaire. Le rapport cite également les noms d'environ 200 anciens militaires canadiens ayant participé aux opérations de nettoyage et de décontamination à Chalk River, dont les tâches consistaient entre autres à récuser à la brosse et à laver les bâtiments contaminés.

Les anciens combattants canadiens et les scientifiques et techniciens civils du ministère de la Défense nationale (MDN) qui ont participé aux essais nucléaires et à la décontamination de Chalk River ont accompli leur devoir dans des circonstances exceptionnelles. En reconnaissance des services inouïs qu'ils ont rendus à la nation, ces Canadiens seront admissibles à un paiement à titre gracieux de 24 000 \$. Leurs fonctions étaient liées à une formation spécialisée ou à des déploiements opérationnels uniques qui ne s'apparentent à aucune autre mission accomplie par les FC ou le MDN. A ce jour, ces vétérans n'ont reçu aucune reconnaissance pour les services exceptionnels qu'ils ont rendus au Canada dans ces circonstances.

Tous ceux et celles qui ont servi et qui servent leur pays méritent le respect, l'admiration et la gratitude de leurs concitoyens. Etablir une forme appropriée de reconnaissance, au-delà de la pension, a nécessité l'engagement de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux. L'objectif a été atteint, car l'on a trouvé un moyen acceptable de rendre hommage à ces personnes qui ont tant donné pour leur pays.